

# VIE SCOLAIRE

403 élèves sont venus peupler les écoles de la commune de Pont de Roide - Vermondans à la rentrée 2024... à un élève près de la rentrée 2023.

- 129 élèves en école maternelle (de 3 ans à 5 ans)
- 274 élèves en école élémentaire (de 6 ans à 11 ans) dont 12 en classe ULIS

Sans une intervention efficace des parents, la rentrée 2024 nous aurait sans doute fait connaître la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire du Château Herr ouverte seulement un an plus tôt. La présence du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) était bien entendu au centre du débat.

Ces 403 élèves se répartissent sur 2 écoles maternelles (Les Lilas et Louis Pergaud) et 3 écoles élémentaires (Château Herr, Les Halles et Vermondans).

## Missions de la commune envers ses écoles du 1<sup>er</sup> degré :

- Entretien et équipement des bâtiments
- Détermination du découpage scolaire et inscription des enfants
- Gestion du personnel non enseignant, notamment des ATSEM
- Mise à disposition d'agents de sécurité et d'entretien
- Accompagnement à la scolarité en fournissant du matériel éducatif
- Soutien aux équipes pédagogiques dans la réalisation de projets divers (jardinage, environnement, classes découvertes)

### Les Maternelles :

*"Les Lilas" : 2 classes pour un effectif de 49 élèves*

*"Louis Pergaud" : 4 classes pour un effectif de 80 élèves*

*- les frais de fonctionnement (électricité, chauffage, fournitures scolaires, personnel, etc.) s'élèvent à 264 649 €*

*-les frais d'investissement (mobilier, multimédias, etc.) s'élèvent à 464 €*

### Les Élémentaires :

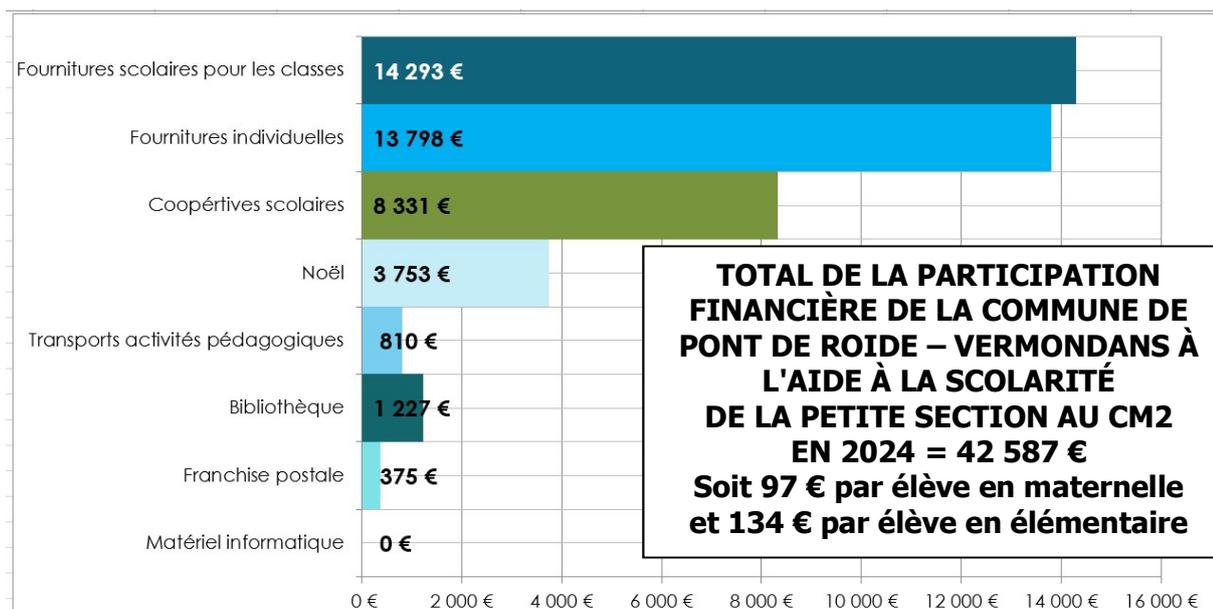
*"Château Herr" : 5 classes pour un effectif de 106 élèves*

*"Les Halles" : 4 classes pour un effectif de 82 élèves*

*"Vermondans" : 4 classes pour un effectif de 84 élèves*

*- les frais de fonctionnement (électricité, etc.) s'élèvent à 311 718 €*

*-les frais d'investissement (mobilier, etc.) s'élèvent à 1 918 €*



Chaque élève de classe élémentaire démarre l'année avec sa trousse et son cartable vides et la commune les remplit de fournitures scolaires individuelles à hauteur de 46 € par élève (13 798 € au total pour cette dernière année).

La collectivité finance également des activités choisies par les enseignants dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) réalisées pendant le temps scolaire. Un véritable "catalogue" d'activités est présenté. Elles sont animées par des intervenants diplômés agréés par l'Éducation Nationale dans les écoles ou dans des salles communales mises à leur disposition gratuitement (tennis, ultimate, musique/chant, bibliothèque, arts plastiques et expression orale) ou en extérieur (cinéma pour tous les âges et natation pour les CM2).

Les enfants peuvent assister à des spectacles choisis et proposés par la Scène conventionnée Art, Enfance et Jeunesse "Côté Cour". Chaque année, la commune de Pont de Roide – Vermondans signe une convention qui s'élève à 4 800 € (12 € par élève pour l'année). Cette Scène conventionnée s'engage à choisir des spectacles en fonction de l'âge du public visé et à nous proposer un tarif préférentiel de 5 € par élève. Le total de ce financement atteint 6 800 € en 2024.

La part du transport dans les dépenses dédiées à l'école représente 41 008 € pour toutes les activités intra et extra muros (restauration scolaire comprise).

### **La commune soutient ses collégien(ne)s...**

En 2024, 129 élèves du collège domiciliés sur la commune ont bénéficié d'un bon d'achat d'une valeur de 83 € pour participer à l'achat des fournitures scolaires (total 10 707 €). La commune subventionne également l'Association Sportive du collège pour 1 023 € et participe aux dépenses d'Éducation Physique et Sportive à hauteur de 1 593 €. Depuis avril 2021, les élèves domiciliés sur la commune et âgés de 14 à 16 ans peuvent bénéficier d'une nouvelle aide pour passer le permis B.S.R. Cette aide, d'un montant de 50 € doit impérativement être demandée sur présentation du diplôme obtenu par courrier de sollicitation disponible en mairie.

En 2024, 4 bons de 50 € ont été attribués.

### **La commune soutient ses lycéen(ne)s**

En 2024, 67 élèves en études secondaires domiciliés sur la commune ont bénéficié d'un bon d'achat d'une valeur de 83 € pour participer à l'achat des fournitures scolaires (total 5 561 €)

9 dossiers de bourses "Renaud" pour études secondaires ont également reçu un accord favorable pour un total de 5 796 €.

### **La commune soutient ses étudiant(e)s**

6 dossiers de bourses "Renaud" pour études supérieures ont reçu un accord favorable pour un total de 9 615 €.

La commune de Pont de Roide - Vermondans félicite les 2 écoles maternelles des Lilas et Louis Pergaud qui ont respectivement remporté la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> place au concours départemental des écoles fleuries de 2024.